



HAUTE-CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°2B-2022-07-007

PUBLIÉ LE 8 JUILLET 2022

Sommaire

Direction départementale des Territoires / Direction

2B-2022-07-05-00002 - Arrêté portant modification de

l'organigramme de la direction départementale des territoires de la Haute-Corse (2 pages)

Page 3

Direction départementale des Territoires

Direction

2B-2022-07-05-00002

Arrêté portant modification de l'organigramme
de la direction départementale des territoires de
la Haute-Corse

Direction

Arrêté N°2B-2022-07-05-00002 en date du 5 juillet 2022
portant modification de l'organigramme
de la direction départementale des territoires de la Haute-Corse

Le préfet de la Haute-Corse
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier des Palmes académiques,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'État ;

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, notamment ses articles 4 et 6 ;

Vu la loi n°95-115 du 4 février 1995 modifiée d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État.

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 7 mai 2019 nommant Monsieur François RAVIER Préfet de la Haute-Corse ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté n° 2010-4-4 du 04 janvier 2010 portant création de la direction départementale des territoires et de la mer de la Haute-Corse ;

Vu l'arrêté n°2015006-008 portant modification de l'organigramme de la direction départementale des territoires et de la mer de la Haute-Corse ;

Vu le décret n°2020-99 du 07 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions de secrétariats généraux communes départementaux ;

Vu l'arrêté n° 2B-2020-12-31-005 du 31 décembre 2020 portant création et organisation du secrétariat général commun départemental ;

Vu le décret n° 2021-110 du 1^{er} septembre 2021 relatif à la direction de la mer et du littoral de Corse ;

Vu l'avis du comité technique de la direction des territoires de la Haute-Corse lors de la réunion du 18 février 2022 ;

Vu l'arrêté du premier ministre et du ministre de l'intérieur du 13 mai 2022 portant nomination de Madame Muriel JOER LE CORRE, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts de classe normale, directrice départementale des territoires de la haute-Corse ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Corse :

ARRÊTE

Article 1er :

A compter du 1^{er} juillet 2022, l'organigramme des services de la direction départementale des territoires de la Haute-Corse est modifié.

Article 2 :

La directrice départementale est assistée d'un adjoint.

Article 3 :

La direction départementale des territoires de la Haute-Corse comprend les pôles et services suivants :

- Pôle Connaissances des territoires-SIG
- Pôle de liaison et d'accompagnement (PLA)
- Pôle Gestion de Crise
- Service Juridique et Coordination (SJC)
- Service d'Appui aux Territoires (SAT)
- Service Agriculture et Forêts (SAF)
- Service Eau, Nature et prévention des risques naturels et routiers (SENAP)
- Service Urbanisme Construction Rénovation (SUCR)

Article 4 :

L'organisation indiquée à l'article 3 ci-dessus est fixée conformément à l'annexe au présent arrêté.

Article 5 :

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Corse et la directrice départementale des territoires de la Haute-Corse sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Corse.

Original signé par :

Le Préfet,
François RAVIER